

TARIFS et AIDES 2025

M I C R O - C R È C H E P R I V É E

La Petite Bulle



3 B rue des Landes

69290 CRAPONNE

contact@lapetitebulle.net

04.78.73.74.27

06.60.08.75.92

LES FORMULES D'ACCUEIL ET LEURS TARIFS – 2025 :

Heures d'accueil Hebdomadaires	<u>Taux horaire pour les familles ayant un revenu (N-2) :</u> ≤ 22 809 € pour 1 enfant à charge ≤ 26 046 € pour 2 enfants à charge ≤ 29 283 € pour 3 enfants à charge + 3 237 € au-delà de 3 enfants	<u>Taux horaire pour les familles ayant un revenu (N-2) ne dépassant pas :</u> 50 786 € pour 1 enfant à charge 57 881 € pour 2 enfants à charge 65 076 € pour 3 enfants à charge + 7 195 € au-delà de 3 enfants	<u>Taux horaire pour les familles ayant un revenu (N-2) :</u> > 50 786 € pour 1 enfant à charge > 57 881 € pour 2 enfants à charge > 65 076 € pour 3 enfants à charge + 7 195 € au-delà de 3 enfants
A partir de 50h	8,03 euros/heure	8,35 euros/heure	8,92 euros/heure
De 40h à 49h45	8,61 euros/heure	9,24 euros/heure	9,66 euros/heure
De 30h à 39h45	9,45 euros/heure	9,87 euros/heure	10,00 euros/heure
Moins de 29h45	10,00 euros/heure	10,00 euros/heure	10,00 euros/heure

Ces tarifs comprennent les couches lavables, les repas & goûters (bio et/ou issus de productions locales), ainsi que les frais d'entretien.

- Les frais d'inscription s'élèvent à 80 euros –

AIDE FINANCIERE DE LA CAF

Vous pouvez bénéficier du CMG (Complément de Libre Choix du Mode de Garde) (<https://www.caf.fr/allocataires/aides-et-demarches/droits-et-prestations/vie-personnelle/le-complement-de-libre-choix-du-mode-de-garde-cmg>).

Plafonds* de revenus 2022 en vigueur jusqu'au 31 décembre 2024			
Enfant(s) à charge	Tranche 1 : revenus inférieurs à	Tranche 2 : revenus ne dépassant pas	Tranche 3 : revenus supérieurs à
1 enfant	22 809 €	50 686 €	50 686 €
2 enfants	26 046 €	57 881 €	57 881 €
3 enfants	29 283 €	65 076 €	65 076 €
Par enfant en plus	+ 3 237 €	+ 7 195 €	

* Ces plafonds sont majorés de 40 % si vous élevez seul votre ou vos enfants.

MONTANT DE L'AIDE

Âge de l'enfant gardé	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3
- de 3 ans	967,81 €	834,28 €	700,80 €
de 3 ans à 6 ans	483,91 €	417,15 €	350,40 €

Un minimum de 15% de la dépense restera à votre charge.

CREDIT D'IMPOT

Vous pouvez bénéficier, sous conditions, d'un crédit d'impôt pour vos frais de garde d'enfants de moins de 6 ans, en cas de garde hors du domicile.

Conditions à remplir :

Vous pouvez bénéficier du crédit d'impôt si les conditions suivantes sont remplies :

- Votre enfant doit être âgé de moins de 6 ans le 1er janvier de l'année d'imposition.
- Etre à votre charge.

Dépenses prises en compte :

Il s'agit des dépenses que vous supportez effectivement, déduction faite des aides suivantes, reçues pour la garde de vos enfants :

- Aides à la garde d'enfant reçues par la CAF,
- Indemnités pour frais de garde versées par votre employeur.

Calcul du crédit d'impôt :

Il est égal à 50 % des sommes versées, dans la limite de :

	Par enfant	Par enfant, en cas de garde alternée
Somme à déclarer	3500 € maximum	1750 € par enfant
Crédit d'impôt	1750 € maximum	875 € par enfant